L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 7 AOUT 1863. Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS; VENDREDI MATIN, 7 AOUT.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par R. T. Montgomery—au magasin d'encan, rue du Camp, No 93, toile d'emballage, biscuits, bœuf, savon, whisky, eau de vie, maïs, farine de maïs, porc, &c.

Par le même—à 10 heures, à l'entrepôt Delta, farine de choix—à 11 heures, au magasin d'encan, rue du Camp, No 93, pois concassés—A midi, sur la Levée, en face de la Place Jackson, avoine de choix.

Par J. P. Boisseau—rue Bourbon No 21, entre Canal et Douane, meubles de choix.

Par Geo. E. Tyler—à 4 heures P. M., à la station de Greenville, vaches à lait, veaux, bœufs et veaux gras.

Par P. E. Morphy—à 10 heures, en face de la Place Jackson, pommes de terre et café Rio.

Par Hoffman & Marks—à 10 heures, dans la rue de Chartres, marchandises sèches et lingerie pour messieurs.

LISTE DES LETTRES FRANÇAISES ET ESPAGNOLES.

Nous publions aujourd'hui la liste des lettres françaises et espagnoles restant à la poste. A l'avenir cette liste sera publiée dans l'*Abeille* le vendredi de chaque semaine, au lieu de l'être seulement le 1er et le 15 de chaque mois.

Nouvelles par la voie de Mobile.

(*Extraits du Mobile Advertiser.*)

Pendant que le général Johnston était ici, les prophètes de malheurs commencèrent à répandre le bruit qu'il était venu pour conférer avec le général Maury sur les moyens d'évacuer la ville. Quand cela fut rapporté au général Johnston il sourit et dit : "Si telles eussent été mes vues, je ne me serais pas permis de paraître au milieu de vous. Je suis venu ici dans des vues tout opposées, et pour examiner vos défenses et pour faire des préparatifs qui nous permettent de garder votre ville." Ensuite, après avoir inspecté minutieusement les travaux, chaque position et batterie, il déclara aux personnes qui l'entouraient que Mobile était le port de mer le plus défendable des Etats Confédérés."

Ainsi, Mobile sera défendue jusqu'à la dernière extrémité. S'il est des gens qui soient fâchés de le savoir, et qui ne veulent pas prendre une part de cette tâche sacrée, ils feraient mieux de vendre leurs maisons et leurs terres, d'empaqueter leurs marchandises et de les éloigner, avec leurs précieuses personnes, d'une scène d'honneur, de devoir et de danger. Tous les patriotes véritables se réjouiront d'entendre ces paroles de résolution de l'habile et noble commandant du département, et ils mettront à sa disposition leurs biens et leur vie.

Tués et blessés des compagnies B. C. et D., à Vicksburg.

Grosse artillerie du 21e régiment de la Louisiane—Voici la liste des tués et des blessés des trois compagnies sus-désignées, appartenant au 21e, aujourd'hui le 22e, régiment de grosse artillerie de la Louisiane, sous les ordres du colonel Patton, du 18 mai au 3 juillet, à Vicksburg.

Compagnie B. — Black Jagers — capitaine Charles Green, commandant. Tués — Les sergens Thomas Ferguson, P C Breen, Charles Arpe. soldats, James Dupuy, Asa Dean, Chris Gramer, John O'gee. Blessés— le 1er lieutenant Emmanuel Johnston, grièvement ; le caporal R Hawkeley, légèrement, soldats, Henry Broker, gravement ; James Donolly, légèrement, Louis Blanc, grièvement, Isham M Good, gravement, Ed Peterson, légèrement, Joseph Jackson, sévèrement.

Compagnie C—Scotch Rifle Guard— capitaine Wm R McKenzie, commandant. Tués, le 1er sergent J B Robertson, le sergent John H Porter, soldats, A B Lorve, Felix Gilmartin, M White, Foster B Smart. Blessés—le 1er lieutenant James Durant, légèrement, le caporal Thomas Hathie, légèrement ; le caporal Bob Gourley, légèrement, le caporal Joseph Leverich, légèrement, soldats F Davis, gravement ; Wm Carson, légèrement, M Mallee, légèrement.

Compagnie C—Morton Guards—le 1er lieutenant B Oppenheim, commandant. Tués—le caporal John Byrnes ; soldats C W McKenna, R Seamer. Blessés—le 2nd lieutenant John Bankley, gravement ; le 1er sergent Alexander Bonnet, gravement ; le caporal P Moriarty, légèrement ; le sergent Peter Gibbons, gravement ; les soldats, John Wilson, légèrement, James O'Brien, légèrement, R W Roper, légèrement.

Le *Republican* de Brandon, Mississippi, dit que quatorze entrepôts, trois maisons de résidence, un bureau d'avocat et une boutique de barbier, avec tout ce que ces bâtisses contenaient, ont été brûlés par les fédéraux quand ils ont visité cette ville.

Frank Blair a été nommé gouverneur militaire du Mississipi.

Tué à Gettysburg, Pennsylvanie, le 1er juillet 1863, dans la 25ème année de son âge, le capitaine Richardson, des Orleans Southrons, compagnie F, 5e régiment de la Louisiane. Le défunt était né à Montréal, Canada. On le regardait comme un excellent officier et un brave soldat.

Le Fort Wagner.

Nous lisons dans une correspondance de Charleston du 30 juillet, sur l'importance des défenses de l'île Morris :

L'intention évidente de l'ennemi est de s'emparer des batteries Wagner et Gregg à la Pointe Cumming, parce que de là il espère pouvoir battre aisément en brèche le fort Sumter. Après cela, il essaierait d'entrer dans le port avec ses navires cuirassés et ses monitors, pour bombarder la ville. Mais c'est là une œuvre longue, difficile et décourageante. Si les fédéraux réussissaient à prendre nos batteries de l'île Morris, il serait douteux qu'ils pussent les garder, car nous pourrions faire jouer contre eux un nombre considérable de canons. En admettant, néanmoins, qu'ils pussent y rester et battre en brèche le fort Sumter, ils seraient alors aussi loin de leur but que jamais, et la lutte ne ferait que commencer, car les forts Moultrie et la batterie Bee, dans l'île Sullivan, et d'autres travaux, pourraient encore commander le port. Il leur faudrait, dans ce cas, entreprendre le bombardement de Moultrie et s'approcher en partant de Long Island, qui est à un quart de mille à l'est-nord-est de l'île Sullivan et séparée d'elle par le Breach Inlet.

Nouvelles du Mexique.

Par l'arrivée de la goélette *E. D. McClenahan*, capt. Goodspeed, partie de Tampico le 17 juillet dernier, nous apprenons que les troupes françaises y étaient attendues de jour en jour. Tampan, à quelques lieues de Tampico, était déjà en leur possession. Le commandant militaire de Tampico était M. E. A. Mejia, jeune homme bien connu à la Nlle-Orléans qu'il a habitée pendant longtemps.

La loi martiale n'a pas été proclamée à Tampico. Nous tenons de bonne source que M. Mejia a reçu l'ordre de rendre la place aux troupes françaises, sans faire de résistance.

La ville et les environs de Tampico étaient dans un excellent état sanitaire, nous avons lu nous-même la patente de santé délivrée au navire le jour de son départ et constatant qu'il n'y régnait aucune espèce de maladie.

Le bruit courait au départ de la goélette que l'armée mexicaine de Juarez s'était débandée et que Juarez lui-même avait quitté San-Luis-Potosi, se dirigeant du côté du Rio Grande.

L'*Era* publie les documents suivants :

REMERCIEMENTS DU GÉNÉRAL EN CHEF :

Quartier Général. Département du Golfe.

19me corps d'armée
Nouvelle Orléans, 5 août 1863.

Ordre général No 57.

Le commandant général a le plaisir de communiquer aux troupes de ce département le contenu de la dépêche suivante, reçue aujourd'hui du général en chef :

Quartier général de l'armée :
Washington, 23 juillet 1863.

Au major général Banks, à la Nelle Orléans :

Général : Vos dépêches du 8 juillet, annonçant la reddition de Port Hudson ont été reçues. Je vous félicite vous et votre armée du succès qui a couronné la campagne. Il était réservé à votre armée de frapper le dernier coup pour ouvrir le Mississipi. Le pays et spécialement le grand Ouest se rappelleront toujours avec reconnaissance leurs services.

Très respectueusement votre obéissant serviteur. H. W. HALLECK, Général en chef.

Par ordre du major général Banks.

RICHARD B. IRWIN, A. A. Général.

TROUPES LOUISIANAISES.

D'après un état de l'armée de LEE, publié dans un des derniers journaux de Richmond, les troupes louisianaises sous son commandement se trouvent réparties comme suit :

Dans le deuxième corps, sous les ordres du général Richard S. Ewell, brigade Grymes—les 3me, 4me, 5me et 6me régiments. — Brigade Wright, le 1er régiment—Brigade Williams, 1er, 2me, 9me, 10me et 15me régiments.

Dans le troisième corps, sous les ordres du général Ambroise P. Hill, brigade Colston, le 14me régiment.—Brigade Hayes, les 5me, 6me, 7me, 8me, 14me et 37me régiments.

Dans le premier corps, sous les ordres immédiats du général Lee, on compte pas de troupes louisianaises.

Nouvelles d'Europe.

LA FRANCE ET LE MEXIQUE.

Nous continuons à extraire du *Herald* les articles et correspondances reproduits par cette feuille des journaux de Paris et de Londres.

Le Pape, l'Empereur et le Mexique.

(De la correspondance parisienne du 14 juillet du *London Star*.)

Aujourd'hui le *Moniteur* nie que M. Hubert Delisle ait reçu aucune mission de l'Empereur pour aller au Mexique et y organiser un gouvernement pour ce pays qui paraît devoir devenir un plus grand embarras pour les Français qu'on ne s'y attendait. Le parti clérical est décidé à jeter des obstacles dans le chemin de l'Empereur dès qu'un appel sera fait à un plébiscite. Le Pape, il paraît, exerce une grande influence sur l'esprit des Mexicains d'origine espagnole, et est disposé à l'employer contre un gouvernement français ou un gouvernement dans lequel l'influence française prédominerait et ne leur fait pas quelques concessions importantes—si importantes que l'Empereur est bien peu disposé à les accorder.

Pas celle des menaces faites par le clergé le Conseil d'Etat a reçu, il y a quelques jours, des instructions de laisser tomber les poursuites contre les sept prélats qui, en mai dernier, ont signé une circulaire électorale. Des ordres ont été envoyés au général Forey pour qu'il envoie, sans perdre de temps, un rapport sur l'état de l'esprit public au sujet d'un gouvernement monarchique. L'ambassadeur autrichien a de nouveau remis sur le tapis la candidature de l'archiduc Maximilien à la couronne qu'on va créer pour ce peuple. Mais on a élevé contre lui beaucoup d'objections inattendues, principalement à cause du mauvais renom acquis par sa famille. On a aussi objecté qu'un prince allemand n'irait pas bien avec une armée française d'occupation qu'il serait nécessaire d'y maintenir jusqu'à ce que le gouvernement projeté par l'Empereur ait pris racine dans le pays, autrement tous les plans de ceux qui désirent y établir l'ordre échoueraient complètement.

L'Autriche ne voudrait ni ne pourrait fournir à l'archiduc Maximilien le nombre de soldats étrangers nécessaire à tenir en échec les tendances révolutionnaires des Mexicains, et ces derniers ne toléreraient pas la présence d'une armée espagnole. On parle de l'envoi du prince Napoléon avec le titre de roi du Mexique, mais le prince ne serait pas un proconsul tel que l'Empereur en désire un. S'il se mettait à gouverner, il s'y mettrait trop pour jouer le rôle d'un pantin dont son cousin tiendrait les ficelles. Il ferait, dans le cas où il accepterait le pouvoir suprême dans ce pays, tout ce qu'il pourrait pour rendre inutile la présence d'une armée française et pour affirmer son droit à gouverner lui-même. Il est aussi très douteux que le prince Napoléon soit disposé à résider au Mexique aussi constamment que la possession de sa couronne le rendrait indispensable.

On a amené l'Espagne à consentir à tous les plans que l'Empereur pourra arrêter. On a exploité avec succès ses craintes pour la sûreté de l'île de Cuba pour lui faire accepter toute politique possible de la part de la France. Pourvu qu'on établisse au Mexique un pouvoir fort qui soit jaloux de toute tentative des Etats-Unis sur cette île, elle sera satisfaite, quel que soit celui qui règne à la place de Juarez. Quelques conseillers de l'Empereur lui avaient suggéré de proclamer hardiment une politique d'annexion, et de gouverner les Mexicains par le moyen d'un gouverneur-général comme il gouverne l'Algérie par l'intermédiaire du duc de Malakoff. On croit que l'Angleterre est opposée à ce que le Mexique devienne une colonie française, et qu'elle tient à l'archiduc Maximilien comme à un prince qui doit convenir à un pays catholique et qui est suffisamment éclairé pour résister aux prêtres, et assez accoutumé à la conduite d'un gouvernement pour savoir comment préserver l'ordre.

(*De la correspondance parisienne* [13 juillet] *du London Courier*)

Il est à peine nécessaire de dire que la vanité française a été immensément flattée par la nouvelle de l'occupation de Mexico par une armée française. L'événement a été célébré par des salves d'artillerie, un grand déploiement de drapeaux et des illuminations. Mais pour rendre justice à la population, elle avoue avoir assez de gloire au Mexique, et son désir général est de voir un traité conclu sans délai avec le gouvernement mexicain, et le retour de l'armée. Malheureusement, les projets de l'Empereur sont très différents des désirs de son peuple. Il se propose, dit-on, de laisser l'armée, ou au moins une grande partie de l'armée, dans le pays pendant quelque temps, et d'insister pour obtenir une cession de territoire à la France. On affirme même, et beaucoup de personnes haut placées ajoutent foi à l'assertion, *qu'il veut prendre tout le Mexique et en faire une colonie française* ; mais il est impossible de croire qu'il puisse projeter quelque chose d'aussi extravagant.

Reconnaissance du Sud par la France.

[De la correspondance parisienne du London Telegraph du 10 juillet.]

Nous apprenons aujourd'hui de sources habituellement dignes de foi que le ministre de la guerre fait des préparatifs — pour la Pologne, demanderez-vous? Non, en vue de la reconnaissance du Sud. Est il possible que les Français aillent réellement établir "des mines" après tout? J'hésite presque à envoyer ce bruit, bien qu'on m'assure que je puis le faire en toute sûreté.

Les projets de la France au Mexique.

Dernièrement les journaux de New-York avaient transformé l'aviso à vapeur *Forfait* en un amiral porteur d'instructions pour le général Forey. Il y a deux jours nous reproduisions une correspondance du *Times*, racontant l'envoi d'une division au Mexique sous les ordres d'un Vice-Roi au lieu du vice-roi il faut lire le général Vinoy. Voici ce qu'on écrit de Paris, à ce sujet, à l'*Indépendance Belge*, à la date du 9 mai :

On annonce le départ de trois bâtiments qui vont porter de l'artillerie à la Vera Cruz, la *Ville de Lyon*, le *Wagram* et le *Jean Bart*.

On annonce, de plus, le départ éventuel de la division Vinoy pour le Mexique et l'on assigne même à ce départ la date de septembre au départ de cette division.

Je ne sais jusqu'à quel point il faut ajouter foi à des bruits qui commencent à prendre une certaine consistance au sujet des projets futurs du gouvernement français quant au Mexique. Il se dit qu'à la suite d'un long entretien de l'Empereur avec le commandant Baird, aide de camp du maréchal Forey, il aurait été reconnu qu'il n'y aurait aucune chance de faire accepter au Mexique la domination d'un souverain indigène, et qu'il aurait fallu nécessairement adopter le parti de soumettre au vote des Mexicains, par voie de suffrage universel, l'annexion du Mexique à l'empire français, sous la domination d'un prince de notre pays. On annoncerait, de plus, que sous peu on devrait envoyer dans ce pays, pour opérer cet important changement de situation, un homme ayant déjà occupé les fonctions de gouverneur d'une des possessions françaises de l'Afrique. Je n'ai pas besoin de vous dire de quelle réserve j'entoure la mention d'une rumeur aussi grave ; mais il n'est pas plus permis, au temps où nous vivons, de dédaigner les assertions les plus invraisemblables que l'on ne peut ajouter foi aux succès de combinaisons qui semblent les plus incohérentes et les mieux fondées en logique.

Une autre correspondance du 10 mai ajoute ce qui suit :

Les bruits qui font croire à une annexion du Mexique à la France (sauf adhésion bien constatée du suffrage universel dans ce pays et une sorte d'autonomie monarchique sous un prince français) continuent à obtenir, à tort ou à raison, une certaine créance. Le bruit court que le commissaire général, qui serait chargé par le gouvernement impérial d'aller présider à l'œuvre délicate de tous ces grands changements, serait M. Hubert Delisle, sénateur et ancien gouverneur de l'île de la Réunion. Au reste, et quel que soit le degré de possibilité de cette grande révolution du gouvernement impérial, on continue à envoyer du matériel d'artillerie au Mexique. Le vaisseau à vapeur le *Fontenoy* vient d'entrer en armement pour suivre vers la même destination les bâtiments dont je vous ai donné les notes ces jours-ci.

Nouvelles de France.

Nous empruntons à une correspondance du New York *Times* les passages suivants qui concernent les affaires d'Amérique :

Nous avons reçu à Paris le rapport de la bataille des trois jours à Gettysburg, et la dépêche déclare que cette bataille indécise sera très probablement renouvelée. Par conséquent, nous restons dans l'expectative.

On discute encore beaucoup sur les intentions de l'empereur quant à la question de la reconnaissance en Amérique. En général, l'opinion prévaut que Sa Majesté est en faveur de la séparation et peut être de la reconnaissance. On croit qu'il s'est engagé à ces deux doctrines dans sa conversation avec MM. Lindsay et Roebuck.

Mais il y a en connexion avec ce sujet deux considérations d'importance majeure. L'empereur a pour habitude de tâcher d'atteindre son but par des menaces, et il n'ose pas agir sans le consentement de l'Angleterre, à moins que la Confédération ne soit plus près d'établir son indépendance qu'elle ne paraît l'être en ce moment. Les menaces de ce gouvernement ne doivent, en conséquence, effrayer personne, et il ne faut jamais oublier qu'il est peu probable que l'Angleterre entre dans un arrangement avec la France.

Le gouvernement espagnol a officiellement démenti les rapports publiés dans les journaux, et suivant lesquels il serait en négociation avec la France pour la reconnaissance du Sud.

On croit toujours davantage que l'Empereur a l'intention d'établir d'une manière permanente la puissance française au Mexique et que son plan est basé en quelque sorte sur la reconnaissance de la Confédération du Sud et sur une alliance avec elle. La *France*, organe bonapartiste, a publié sur ce sujet, il y a deux jours, un long article d'où nous avons extrait le passage que voici :

"Qui osera dire que la reconnaissance de la Confédération nous attirera la guerre avec les Etats du Nord ? Où ces Etats ont-ils une marine assez forte pour résister à la fois à la France, à l'Angleterre et l'Espagne ? Quelle terreur n'inspire pas à Washington et à New York une armée française s'appuyant sur l'armée et le peuple du Sud ! La reconnaissance du Sud, ne peut, en aucun cas, faire aucun mal ; elle ne peut, au contraire, être qu'avantageuse à la France."

Cette citation montre au juste l'opinion générale des Français sur la question de guerre entre les deux pays. Ils pensent que dans l'espace d'un mois ils pourront culbuter notre marine et disperser nos armées par la seule terreur de leur nom.

FRANCE.

Correspondance du Courrier des E. U.

Paris, 10 juillet 1863.

J'avais eu raison de traiter de précaution inutile et puérile l'invitation adressée à la presse parisienne de passer dans le silence le résumé télégraphique de la conversation que M. Roebuck prétendait avoir eue avec l'empereur sur les affaires d'Amérique. Le retentissement de cette histoire a été tel qu'on a dû laisser, le lendemain, aux journaux la faculté de la reproduire tout au long, et que, deux jours plus tard, le *Moniteur* lui-même a cru devoir donner une explication de ce qu'il y avait de fondé dans cet incident et de vrai dans les affirmations contradictoires de M. Roebuck et lord John Russell. D'après cette version officielle, l'empereur n'aurait pas dit qu'il avait chargé le baron Gros de renouveler sa proposition de médiation ; au contraire, il aurait dit que sa proposition du mois d'octobre dernier n'ayant pas été agréée par l'Angleterre, "il ne croyait pas devoir en faire une nouvelle, avant d'être sûr de son acceptation ;" "que néanmoins le baron Gros *recevrait* des instructions pour *sonder* sur ce point les intentions de lord Palmerston, et pour lui donner à entendre que, si le cabinet anglais croyait que la reconnaissance du Sud dût mettre fin à la guerre, l'empereur serait disposé à le suivre dans cette voie."

La confirmation indirecte de cette version se trouve dans les paroles mêmes de M. Roebuck, d'après lesquelles l'empereur aurait dit qu'il ne pouvait adresser "une invitation formelle" à l'Angleterre, parce que la première dépêche transmise par lui à lord John Russell sur ce sujet avait été envoyée de Londres à M. Seward, qui l'avait montrée à M. Mercier, et qu'il ne voulait pas s'exposer de nouveau à un pareil procédé. M. Layard a repoussé ce reproche dont il a cherché à démontrer l'inexactitude et l'impossibilité, en établissant que la dépêche française avait été communiquée à M. Seward par M. Mercier, et non par lord Lyons. Le *Moniteur* a passé sous silence cette seconde partie de l'incident, pour ne s'occuper que de la première, qui en est le principal.

Il résulte de ces explications que le baron Gros n'avait pas encore été, mais devait être chargé d'une mission purement confidentielle, et que cette mission tendrait non plus seulement à une proposition d'armistice, mais à la reconnaissance directe du Sud, si le cabinet anglais croyait devoir en prendre l'initiative, pour mettre fin à la guerre. Si l'empereur ne veut désormais que *suivre* l'Angleterre dans cette voie, il lui assigne un but plus direct que par le passé. C'est là le point important de la note du *Moniteur*. Pour la première fois, la reconnaissance du Sud est admise officiellement comme une chose à laquelle le gouvernement serait sinon décidé, du moins "disposé."

La position est franche et nette. En toutes choses il faut avoir le courage de ses convictions. Nous verrons si lord Palmerston a la même franchise, car il a promis de répondre, le 13 de ce mois, aux interpellations que M. Roebuck a persisté à lui adresser, sur cette question et l'*International* de Londres prétend savoir que, depuis la première discussion, le baron Gros a reçu l'ordre de faire au cabinet anglais des ouvertures conformes aux déclarations du *Moniteur*. L'opiniâtreté de M. Roebuck paraît contrarier vivement le *Morning Post*, qui accuse le membre du parlement d'avoir commis un attentat contre la constitution, en entrant en négociation avec un souverain étranger sur une question d'Etat, et exprime l'espoir qu'il n'échappera pas à une censure formelle de la Chambre. La feuille de lord Palmerston dénature à plaisir le caractère d'une démarche qui n'a eu aucun caractère officiel, et dans laquelle "tout s'est borné, comme le dit le *Moniteur*, à de franches explications échangées dans une entrevue à laquelle l'empereur n'avait aucune raison de se refuser."

M. Roebuck est aussi pris à partie par le *Journal des Débats* qui ne comprend pas pourquoi il veut que l'Europe reconnaisse les Etats Confédérés. Il engage vivement toutes les puissances à persévérer dans un système d'abstention qui a été favorable à l'Angleterre elle-même, puisque le paupérisme y décroît, qu'il y avait, cet hiver, dans le Lancashire 450,000 ouvriers sans travail, et qu'ils ne sont plus que 289,000 aujourd'hui. Ces chiffres expliquent, en effet, la patience de l'Angleterre et la diversité d'opinions qui y règnent. "Il faut reconnaître le Sud, dit M. Roebuck, pour empêcher la reconstitution de l'Union, qui serait fatale à notre puissance." Mais le cabinet et le peuple anglais préfèrent s'abstenir, parce qu'ils croient que l'Union n'est plus possible dans aucun cas, et qu'ils veulent laisser les deux parties s'épuiser par la guerre. Les moyens sont opposés, mais le but est le même. Celui de la France, au contraire, doit être de voir l'Amérique puissante encore et sauvée d'elle-même, si l'Union ne peut plus l'être.

Les Américains du Nord qui ont mis l'Union au-dessus de leur prospérité et de leur liberté, c'est-à-dire le mot au-dessus du fait, comme dit M. de Girardin, ne comprennent pas cette politique du gouvernement français et ils sont même disposés à la regarder comme un acte d'hostilité, s'il est vrai que M. Dayton ait déclaré qu'il avait ordre de regarder la reconnaissance du Sud comme un *casus belli* et de demander ses passeports. D'après la correspondance parisienne du *Times*, il aurait tenu cette déclaration dans un déjeuner qui a eu lieu, le 4 juillet, au Grand Hotel, entre une trentaine d'Américains du Nord, pour célébrer l'anniversaire de l'indépendance nationale. A cette occasion, le drapeau fédéral avait été arboré au balcon de l'hotel, mais des Américains du Sud ayant protesté et même quitté l'hotel, le directeur fit retirer les couleurs qui menaçaient d'apporter la discorde dans son établissement pacifique et neutre.

Une autre correspondance, adressée au *Mémorial d'Amiens*, dit que M. Dayton, ayant appris la réception de M. Slidell par l'empereur, a fait à M. Drouyn de Lhuys une déclaration conforme aux paroles prononcées par lui au Grand Hotel. Mais le fait est révoqué en doute par la *Presse* qui croit savoir que le ministre des Etats-Unis est "resté la se tenir sur le pied d'une extrême réserve, tant que le projet n'aura pas pris corps et ne sera pas officiellement connu. La *France* refuse de croire avec le *Journal des Débats*, que la reconnaissance du Sud soit de nature à amener la guerre avec l'Amérique du Nord, parce que cette reconnaissance n'aurait lieu que de concert avec l'Angleterre et avec l'Espagne qui y montre, dit-on, particulièrement disposée. Les Etats Unis ne sauraient être assez insensés pour entrer en lutte contre l'Angleterre, la France, l'Espagne et la Confédération du Sud réunies. D'ailleurs, la reconnaissance n'est qu'une question de temps, [illegible] quelque chose, deux ans, comme l'a fait le Sud, est un droit consacré par le code international, [illegible] des Américains ont vu à vis de l'Espagne, puis le Mexique, puis à vis du Mexique, pour le Texas, sans que les cabinets de Madrid et de Mexico aient été fondés [illegible] *belli*. Or, les droits et les [illegible] mes pour tous.

Un journal de Madrid avait [illegible] gociations relatives au Mexique [illegible] reprises entre les gouvernements français et espagnol. La *France* a démenti [illegible] elle croit savoir que, dans aucun cas, les Espagnols n'auront lieu avant notre établissement à Mexico, et qu'elles porteront sur des bases entièrement nouvelles." Nous ne pouvons pas, en effet, avoir tiré les marrons du feu pour ceux qui nous ont laissé tous les risques et périls de l'entreprise. On annonce, du reste, le départ de M. Hubert Delisle, sénateur chargé de procéder à l'organisation administrative du Mexique, et le choix de ce personnage a donné lieu à des commentaires nombreux sur le caractère de sa mission. Mais est-elle réelle ?

L'Angleterre, qui nous a fausse compagnie au Mexique, pourrait bien en faire autant en Pologne, si l'on en juge par l'empressement avec lequel lord Palmerston, rentrant au Parlement après son long accès de goutte, a rassuré M. Warner qui s'était ému d'un article du journal la *France*, semblant affirmer que l'Angleterre était engagée de façon à ne pouvoir rester neutre, dans le cas d'une guerre entre la France et la Russie. Le journal de M. Laguéronnière n'avait point posé la question en ces termes, mais il convenait probablement à lord Palmerston qu'elle le fût ainsi ; car il a répondu qu'il était heureux d'être mis en position de déclarer qu'il était libre d'agir suivant l'intérêt et l'honneur de son pays, qu'il n'avait contracté aucun engagement et n'était lié ni d'un côté, ni de l'autre.

En cela, le noble lord allait un peu loin. Il s'entendait avec la France et l'Autriche, contre la Russie, il s'est engagé plus d'un côté que de l'autre, et si cet engagement ne va pas jusqu'à la guerre, il va du moins, jusqu'à mener l'entreprise commune à une fin honorable pour tous.

Heureusement pour les alliés de lord Palmerston, ils n'auront à mettre à l'épreuve ni sa fidélité, ni son courage, car on annonce que la Russie s'est résignée à accepter en principe les six points formulés par les trois puissances. La nouvelle en est donnée par les lettres de Saint-Pétersbourg, par l'*Europe* de Francfort et par la *Gazette Nationale* de Vienne. Toutefois, d'après cette dernière feuille, la Russie demanderait que la conférence acceptée par elle ne s'occupât pas seulement de la question polonaise, afin qu'elle n'eût pas l'apparence d'un tribunal arbitral contraire à sa dignité. La gazette viennoise déclare savoir de source authentique que l'Autriche n'y consentira pas, attendu que la conférence serait traînée en longueur, si on y traitait d'autres sujets, et que les trois puissances, unies à grand peine sur la question polonaise, pourraient se diviser sur des sujets qu'elles n'ont pas préalablement discutés en commun.

Il faudra donc que la Russie cède encore sur ce point, et elle fera cette concession, parce qu'elle a fait les autres. Elle a cru—et elle a raison—que la prudence lui conseillait de ne pas s'exposer à une guerre inégale, en répondant aux trois puissances par un refus qui eût engagé leur honneur. D'ailleurs, si l'on en excepte l'armistice, dur pour son amour-propre, les conditions qu'on lui pose sont douces, si douces qu'il est à craindre que les Polonais ne les repoussent. Le cas échéant, les puissances intervenantes seraient plus embarrassées que la Russie.

Aussi les journaux semi-officiels de France, d'Angleterre et d'Autriche ont ils commencé à diriger tous les efforts de leur dialectique du côté des Polonais. La *France*, qui depuis la retraite de M. de Persigny a repris des airs de feuille gouvernementale, se joint au *Constitutionnel* pour inviter les insurgés à la modération. On les engage à ne pas s'exposer à tout perdre en demandant des choses impossibles et en se plaçant en dehors des traités. L'indépendance complète serait sans doute préférable, mais à son défaut, qu'ils acceptent leur autonomie garantie et leur liberté reconquise.

Autre correspondance.

Paris, 17 juillet 1863.

M. Roebuck s'est décidé à retirer sa motion relative à la reconnaissance des Etats Confédérés, sur la demande de M. Fergusson appuyé par lord Palmerston et M. Gregory. Ce dernier a fait observer à l'avocat du Sud que sa motion serait indubitablement repoussée comme inopportune et que ce rejet ferait croire que la Chambre des Communes était hostile à la cause des Confédérés, tandis qu'un grand nombre de ses membres lui était favorable. Cet argument n'a probablement pas moins touché M. Roebuck que ceux invoqués par lord Palmerston, qui a fait observer qu'il n'était point opportun de demander au gouvernement anglais d'engager sa politique future au moment où des événements décisifs vont peut-être s'accomplir en Amérique, et qu'en outre ce débat ne pourrait être repris sans entrer dans des détails sur la conférence de MM. Roebuck et Lindsay avec l'empereur des Français, sujet qu'il ne lui paraît pas convenable de discuter en pleine Chambre.

Lorsque M. Roebuck s'est rendu à ces raisons, lord Palmerston l'a félicité, mais non sans lui décocher un dernier trait, en exprimant l'espérance que c'était la dernière fois qu'un membre des Communes aurait fait part à la Chambre de ses entrevues avec un souverain étranger. Une bonne part de cette leçon est revenue à M. Lindsay qui, sortant de son silence, était venu au secours de M. Roebuck en confirmant de son témoignage les assertions de son collègue et en parlant de son intimité avec l'empereur des Français en des termes qui avaient provoqué plus d'un sourire.

Le jour ne s'est donc pas fait entièrement sur cette conversation de Fontainebleau, qui reste encore obscure, en présence des affirmations précises de MM. Roebuck et Lindsay, des dénégations catégoriques de lord John Russell, des explications peu explicites du *Moniteur* et des efforts de lord Palmerston pour éviter de nouveaux débats sur cette affaire. On en a conclu que lui seul peut-être en savait le mot vrai, que s'était lui, et non le chef du *Foreign office* qui s'était rendu coupable de l'indiscrétion dont l'empereur Napoléon s'est plaint, au sujet de sa première proposition d'armistice, et l'on a vu dans cet incident une nouvelle raison de croire, avec le *Morning Herald*, que lord Palmerston est plus ministre des affaires étrangères que lord John Russell, avec lequel il n'est en parfait accord ni sur la question américaine, ni sur la question polonaise. Il passe, à tort ou à raison, pour se rapprocher plus de la politique française sur ces deux questions que son collègue, dont la préoccupation principale semble être de contrecarrer les vues de Napoléon III, ou tout au moins de ne les adopter jamais entièrement.

LE STEAMER CREOLE—Nous avons reçu, hier soir, une dépêche télégraphique de la Passe Sud-Ouest, annonçant que le steamer *Créole*, de New York, avait traversé la barre dans la soirée, il arrivera conséquemment ce matin de bonne heure.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PRÉVÔTALE.—*Jeudi matin*.—Mme Rothing, qui tient un petit magasin d'épiceries dans la rue d'Orléans, était accusée d'avoir débité du whisky par verre, sans être munie de la licence ; le policeman l'avait prise en flagrant délit, l'avait vu remplir les verres et recevoir les tickets ; "c'est vrai, disait-elle, j'ai fait tout ce dont on m'accuse, mais j'ai six enfants à nourrir ; le gouvernement n'accordant pas à mon mari un salaire qui lui permette de subvenir aux besoins de la famille, je ne pensais pas qu'il y eût de mal à vendre quelques petits verres. [Lorsque le watchman m'a vu remplir les verres, je servais un homme qui n'a qu'un bras et un autre dont la main droite est paralysée ; c'était de ma part un acte d'humanité."—Le juge a patiemment écouté le discours, puis, le dernier mot prononcé, a condamné Mme Rothing à vingt-cinq piastres d'amende.

Un individu à cheveux roux, condamné à l'amende parce qu'il s'était endormi sur le trottoir, s'est écrié, en passant la main à sa poche, qu'il y avait mis soixante piastres et qu'il était convaincu que le policeman s'en était gratifié.

Le magistrat a siégé fort peu de temps à cause du jour d'actions de grâces.

NOYÉS—On avait appelé M. Beach, hier matin, pour tenir une enquête sur le cadavre d'un petit garçon de huit ans que l'ingénieur de la machine à dessécher avait trouvé flottant dans le canal Hagan, à son intersection avec la rue de la Douane.—Le corps semblait être dans l'eau depuis vingt-quatre heures ; personne ne l'a reconnu. Un spectateur, cependant, ayant dit qu'une famille de la rue Poydras avait perdu un enfant, et qu'il la connaissait, le coroner a ordonné de lui couper son gilet de cotonnade bleu que portait l'enfant.

— Une autre enquête a été tenue sur le corps d'un soldat de cavalerie, trouvé flottant sur le fleuve en face de la rue Clouet, Troisième District. Le défunt paraissait âgé de trente ans, on ignore qui il est.

FEUILLETON.

JEAN DIABLE

PAR PAUL FÉVAL.

VI

MIVART HOTEL.

M. Temple savait : sa certitude était mathématique, mais il était seul à savoir et il n'était pas juge. Le problème posé maintenant était de faire entrer sa conviction en ceux qui avaient mission de juger.

Or, c'était là que son adversaire, quelque nom qu'on lui donne ici désormais : Tom Brown ou le comte Henri de Belcamp, James Davy ou Jean Diable, c'était là que son adversaire l'avait devancé, coupant le terrain de tranchées et d'obstacles, multipliant ses défenses avec cette activité infatigable, avec cette intelligence supérieure qui force, presque toujours la victoire.

Dès l'abord, il s'était introduit auprès de M. Temple sans défiance, et c'était entre les murs mêmes du bureau de police de Scotland-Yard qu'il avait préparé à loisir ses premières machines de guerre. Aujourd'hui même, M. Temple en avait eu une éclatante et toute nouvelle preuve. James Davy était resté seul dans son bureau, après son départ, le soir où il avait donné sa démission d'intendant supérieur, et deux dossiers avaient disparu : le dossier Brown, le dossier O Brien.

Et maintenant que M. Temple avait une clef pour expliquer les énigmes du passé, il retrouvait partout ce même agent mystérieux de ses erreurs, de son malheur. C'était James Davy qui, tout en feignant de protéger Richard Thompson, ce doux et loyal enfant, avait dirigé vers lui les soupçons. James Davy avait été le témoin du mariage secret. Qui sait s'il n'avait pas été le premier auteur de ce roman ? Comme on sème l'amour, il vient. Suzanne et Thompson, ignorant la vie tous les deux, avaient dû céder à quelque influence étrangère. Ni l'un ni l'autre n'aurait osé de lui-même commettre un acte si grave.

Chose plus caractéristique encore, Suzanne, enfant gâté, n'avait point de raison sérieuse pour craindre son père : Richard, traité toujours en favori, se trouvait dans le même cas. Pourquoi n'étaient-ils pas venus tous les deux en se tenant par la main, et pourquoi n'avaient-ils pas dit : Père, nous nous aimons, faites notre bonheur.

Gregory Temple n'eût point répondu par un refus. Sur l'honneur ! il en était sûr.

Une fois, il est vrai, une parole imprudente et orgueilleuse lui était échappée. Il avait dit, en parlant de la fille d'un lord en train de jouer Médora : "Si ma fille venait à la scène ... Ou Suzanne a cela pas le fils d'une comédienne !" Mais cela eût-il suffi si quelque méchante influence n'eût grossi l'importance de cette boutade ?

Or, il n'y avait pas à chercher l'interprète : James Davy était là quand la parole avait été prononcée.

Faire de Richard le gendre de Gregory Temple, puis lancer Gregory Temple sur les traces de Richard faussement accusé de meurtre, tels étaient les prémisses de ce syllogisme en action, taillé depuis à mille facettes, que Jean Diable opposait à son adversaire.

Car l'ancien intendant de police, détectif puissant, éprouvé, sûr de lui-même, devait trouver des traces, même dans une fausse voie. Jean Diable se chargeait du reste d'en parsemer le sol. L'ancien intendant de police devait marcher en avant toujours, comme c'était son génie, rassembler un arsenal de preuves, dépenser les trésors de son habileté à réunir ces preuves vraisemblables, et fonder enfin les bases d'une de ces belles et difficiles instructions qui avaient rendu son nom célèbre.

Pour peu qu'il eût le temps de polir l'œuvre, son gendre était perdu !

Et la perte de Richard Thompson, c'était le salut de Jean Diable.

Jusqu'ici, le calcul de Jean Diable était juste exactement et terriblement. L'œuvre de Gregory Temple, accomplie avec conscience, avec passion aussi, avait une telle solidité que Gregory Temple lui-même ne pouvait plus la détruire. L'histoire des erreurs judiciaires est un livre effrayant et long. Les sociétés, pour le besoin d'une défense légitime, dressent certains hommes à une certaine gymnastique intellectuelle dont le but est de faire d'eux précisément les limiers qu'il faut pour chasser au malfaiteur. L'homme, on doit bien l'avouer, n'a pas les sûrs instincts de l'animal. Le chien court au loup : quand il ne trouve pas le loup, jamais il n'étrangle le mouton errant sous prétexte que ce mouton ressemble à un loup. L'homme, qui a au-dessus du chien la raison et la manie, prend son loup où il le trouve, et quand ce loup est un lapin, ma foi ! qu'y faire ?

Errare humanum est ! s'écrie le désolant axiome des philosophies. Et il fallait un loup.

Le vrai loup, cependant, est au bois, où il continue tranquillement son commerce.

Gregory Temple avait fait un loup. Ce loup était un chef d'œuvre, d'autant mieux que Jean Diable y avait mis la main. Gregory Temple avait beau crier désormais : Ce loup est une brebis, ou lui riait au nez. Son œuvre était plus forte que lui et Pigmalion succombait, étouffé sous Galatée.

Pendant toute la première phase de cette lutte, où il allait perdant sa réputation, sa raison et sa vie, pièce à pièce en quelque sorte, et comme les malades du jeu perdent leur honneur avec leur argent, c'était l'inconnu qui s'était dressé devant lui. Maintenant le fantôme avait pris un corps, et au moment où Gregory triomphant s'élançait pour le saisir, le fantôme armé de toutes pièces l'avait arrêté d'un défi et d'une menace : défi sérieux, menace redoutable, que Gregory Temple retrouvait désormais partout et toujours autour de lui. La seconde phase de la lutte était bien plus terrible que la première. Celui qui fuyait jadis frappait maintenant. Du fond de sa prison il étreignait son ennemi d'un bras surnaturel, il l'attaquait à la tête et au cœur, il l'écrasait sous la raillerie méprisante, il l'ensevelissait dans le deuil.

Il se chargeait, par une expérience implacable, de démontrer à l'inventeur la véritable portée de sa méthode ; il se chargeait d'enseigner au dialecticien la puissance de son propre levier ; il disait à Archimède enfant : Voilà ce qu'est ton levier !

Et l'inventeur éperdu voyait sa pensée dans les profondeurs nouvelles ouvertes sous ses pas. Figurez-vous le moine de Fribourg au lendemain du jour où le hasard fit détoner entre ses mains un peu de soufre et de salpêtre.

Figurez-vous Berthold Schwartz en face d'une mine chargée de dix mille kilogrammes de poudre et qui fend une montagne en éclatant. Figurez-vous Salomon de Caus quittant la bouilloire qui vient de lui dire à l'oreille le premier secret de la vapeur, et voyant passer tout à coup sur le viaduc sonore ce démon aux entrailles de feu qui change aujourd'hui la face du monde et entraîne des milliers d'hommes dans sa fuite rapide comme un tourbillon !

Gregory Temple n'avait fait qu'entrevoir l'impossible. Jean Diable, son élève, avait reçu de lui le principe et en tirait les conséquences.

Cette forteresse où Jean Diable s'enfermait s'appelait l'impossible. Il était là-dedans comme l'Arioste place l'enchanteur Atlant, dans son château magique dont les murailles sont d'acier poli.

Mais, dans la réalité comme dans les contes de fées, il y a un mot toujours pour détruire les plus forts enchantements. L'impossibilité aussi a sa clef, parce que, Jean Diable nous l'a dit lui-même, l'impossible humain ne peut jamais être que l'invraisemblable, poussé à une certaine puissance.

Il est un ordre d'idées dans lequel nous aurions pu trouver des trésors de comparaisons. Les peaux rouges de l'Amérique du Nord ont une façon de faire la guerre qui ressemble exactement au duel engagé entre Gregory Temple et Jean Diable. Ils ne s'attaquent jamais de front, et leur suprême habileté est prodiguée toujours dans le seul but d'arriver à une surprise. La guerre est pour eux la chasse à l'homme.

Supposez cependant le plus habile d'entre eux, un de ceux que l'inimitable pinceau de Fenimore Cooper a fait vivre, quelle que soit son adresse et quelle que soit sa subtilité, il laissera toujours une dernière trace, car pour effacer l'empreinte d'un pas il faut avoir fait un autre pas.

Le mot qui détruit l'enchantement, c'est cette dernière trace ; la clef de l'impossible, c'est cette suprême empreinte que rien ne peut effacer.

Jean Diable n'avait pu échapper à cette loi. Sa dernière empreinte, c'est-à-dire son dernier crime, à l'aide duquel il avait effacé peut-être tous ses autres crimes, devait exister quelque part. Gregory Temple avait tenu sur ses genoux aujourd'hui la géante Molly pour savoir où chercher cette dernière empreinte.

(*A continuer*.)

Décédé hier, à 11 heures un quart, à l'âge de 38 ans, FELIX DULORMONT. Ses amis et connaissances, et ceux des familles Delaup, Bre[illegible], A. Leblanc, C. Lange et Philippe Lanaux sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 5 heures précises. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue des Remparts, entre St-Philippe et Ursulines.

Salle de la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.

AUX officiers et aux membres de la Société : Vous êtes priés de vous réunir, dans la salle de la Loge de l'Etoile Polaire No 19, rue St. Louis, AUJOURD'HUI, à 3 heures de l'après-midi, pour assister aux funérailles de votre frère, F. DULORMONT.

Par ordre du Président,

J. A. FEUILLOLEY, Secr. pro tem.

Décédé, à 8 heures et demie du soir, PATRICK WALE, à l'âge de 49 ans. Ses amis et connaissances et ceux de son frère Alexandre Wale, et de son beau-frère Emile Couvertié, sont priés d'assister, sans autre invitation, à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 5 heures. Le corps est exposé rue Conti, entre Bourgogne et Remparts.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Jeudi, 6 aout, 5 heures P. M.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui comprennent 3 et 25 balles de middling à 53c la livre. Il n'en reste plus sur le marché. 400 balles seront vendues à l'encan mardi prochain.

SUCRE—Il s'est vendu, hier, 90 boucauts, en plusieurs lots, au magasin, à 9 à 9¾c le bon ordinaire, 10¼ le fair nouveau et non refiled et 10¾c le refiled.

MELASSE—Un lot de 60 barils de bonne fermenté, venant d'être reçu, a été vendu au débarcadère, à 37½c le gallon.

BISCUITS PILOTE—78 barils à 3c la livre.

BACON—Un petit lot de vieux plats côtés ribbed, à 4½c la livre.

ŒUFS—27 barils, à 30c la douzaine.

FOURRAGE—Il a été reçu un peu d'avoine qui a été mis sur le marché à $1 50 le boisseau mais qui n'a pas été vendu. On en attend davantage et à meilleur marché. Pas de mais ou de son au premières mains. Détail $2 25 le boisseau de mais $3 25 les cent livres de son et $45 le tonneau de foin.

FARINE—Pas de demande de lots en gros. Détail $7 50 à $7 75 la superfine et de $7 50 à $9 et $10 l'extra de bonne qualité et choix.

—Ventes à l'encan hier, non encore annoncées 10 barils whisky à $1 1½ et 27 boucauts jambons à 6 et 6½c.

Cette date ayant été fixée pour les actions de grâces, les affaires ont été en partie suspendues.

BULLETIN FINANCIER.

BUREAUX DE L'ABEILLE,

Jeudi soir, 6 aout.

Aujourd'hui, jour d'actions de grâces, les banques étaient fermées et il ne s'est presque rien fait dans les cercles financiers. Le mouvement a été très faible dans les espèces, mais les prix ont acquis plus de fermeté, probablement à cause des nouvelles du Nord reçues hier au soir. De petites sommes en or ont changé de main à 125 à 127 pour cent de prime.

Bons du Trésor, 1 à 1½ et 1¾ pour cent de prime. Il ne s'est rien fait dans le change. Sterling, 145 à 157, francs, 3 50 à 3 60, traites sur le Nord, pair à 2 pour cent de prime en billets du Trésor, et 1¾ à 3 pour cent en monnaie courante.

Aucune vente d'actions ou de bons.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 7 août 1863.

Arrivé hier 15 bœufs et 10 veaux. Vendu 115 bœufs, 10 veaux et 1 vache. A vendre, 30 cochons.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net,	25 cents.	
2e	"	"
3e	"	"
Veaux, 1re qualité, par tête	$25 à 30	
2e	"	$20 à 25
Cochons, par 100 livre gr	$5 à 15	
Moutons, suivant la qualité, par tête	$6 à 10	
Vaches à lait, par tête	$75 à 125	

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

ARRIVÉS HIER.

Steamship des E U St Mary, Barstow, Baton Rouge. Navire R C Winthrop, Stewart, New York. Barque Comet, McMorrison, Philadelphie. Barque Glenwood, Fairchild, Philadelphie. Barque Ida, Hatch, New York. Barque Warthan, Southland, New York. Barque Lillie, Cummings, Boston. Goelette Zanoni, Bluebird, Philadelphie. Goelette Central America, Lippert, Matamoros. Goelette anglaise Aillcon, Troutt, Matamoros. Goelette Belle Creole, Fattin, Pointe à la Hache. Goelette Two Sister, Salvador, Kenner. Goelette Adolphin, Dinet, Pointe à la Hache.

Montant le fleuve.

Steamship de la malle des E U Creole, Thompson, New York.

☞ Pour les exportations et les importations, voir la partie anglaise.

ATTENTION.

☞ M. D. E. Morphy, encanteur, vend, ce matin, à 10 heures sur la Levée, 2e District, en face de la Place Jackson, en débarquement du steamer Evening Star, 100 sacs café Rio et 425 barils pommes de terre Peach Blue.

☞ M. R. T. Montgomery, encanteur, vend, aujourd'hui, vendredi, 7 du courant, à 10 heures, à l'entrepôt Delta, farine extra de choix, vente péremptoire—A onze heures, au No 93 de la rue du Camp, pois concassés—A midi, sur la Levée, en face de la place Jackson, avoine de choix. Voir aux annonces.

Amers de Hostetter—Le seul commun [illegible] dans lequel l'estomac ne soit tenu en bon état [illegible] le système auquel il fournit les éléments du sang, ne peut être [illegible] ... AMERS STOMACHIQUES DE HOSTETTER [illegible]

AGENTS :

J WRIGHT & Co, rue de Chartres No 21 ; E J HART & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79, G. THEURER, au-dessous du marché français, J. MORGAN, HALL & Co, rue de la Commune, No 20 ; O. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 14 ; JOHN T MOORE & Co, rue Poydras, Nos 7 et 9 ; JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12 ; SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111 ; THOMPSON & BARNES, 23 et 25 rue Commune.

6 aout—6

ACART.

Sociedade Portugueza de Beneficencia—Assemblea geral.

Os membros que compoem esta Sociedade se reunirao Domingo 9 do corrente, na caza de Sociedade em Bayou Road, entre St Claude e Tremé, as 4 horas e meia da tarde, para tratarem dos asumptos nesseçarios nomeaçao de officiaes e medico da dita Sociedade.

Por ordem do Senor Presidente.

FRANCISCO JOSÉ DA SILVA, Secretario.

6 de agosto

AVIS.

Société Portugaise de Bienfaisance.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

LES membres de cette société sont priés de se réunir dans leur salle, Chemin du Bayou, entre les rues St. Claude et Tremé, DIMANCHE PROCHAIN, 9 du courant, à 4 heures et demie de l'après-midi pour affaires et pour la nomination d'officiers et de médecin.

Par ordre du Président

FRANCISCO JOSÉ DA SILVA, Secrétaire.

Nlle Orléans, 6 août 1863. 7aout—31

ON DEMANDE, UNE BONNE CUISINIERE française ou créole. S'adresser au magasin de Mme DEZAUCHE, 110, rue Canal. 7aout—3t

Médicaments spéciaux DU DOCTEUR VERGÉ.

DÉPURATIF—POMMADE—INJECTION—POUDRE—SOLUTION—PILULES—SIROP ANTI-SYPHILITIQUE, &c.

GUERISON RADICALE des Démangeaisons—Rougeurs—Dartres—Boutons—Ulcérations—Ecoulements—Engorgements—Fleurs Blanches et en général toutes les MALADIES SYPHILITIQUES ET DE LA PEAU,

par l'emploi des médicaments du Dr VERGÉ. Ces médicaments sont ordonnés selon le cas. Dépôt à la Pharmacie F. GAUDOZ, Encoignure Orléans et Bourbon. 7 aout—3m

Avis.

IL est entré le 5 courant chez le soussigné, rue Royale, No. 294, une Jument grise, sans marque. Le propriétaire peut venir la réclamer en payant les frais d'avis et la pension. 7aout—3t C. DUVIC.

A vendre.

UNE clientèle de marchand de pain pour cause de changement d'affaires. Pour les conditions s'adresser chez ANTOINE BINET, encoignure Craps et Histoire. 7aout—3f

ALCOOL—85 0/0—5 barils en magasin et à vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe. 7aout

INDIGO DE GUATEMALA—2000 barils à vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe. 7aout

CARDES DE COTON—Extra No 10 A., à vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe. 7aout

TERRA JAPONICA—15 000 livres à vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe. 7aout

SUMAC—4,000 livres à vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe. 7aout

BLEU ALLEMAND—10 barils à vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe. 7aout

INJECTION RICORD.

CETTE PREPARATION est la seule employée par le docteur RICORD, toutes les fois que la maladie est récente.

Les écoulements simples sont guéris en quelques jours. A vendre par E. GAUDOZ, Encoignure Conti et Bourgogne. 17juin

Café.

40 sacs café vert, de choix, de la Havane, à vendre par BORNIO & BROTHER, Rue Gravier, No 34. 30juil—

Cigarettes "La Honradez".

VINGT-CINQ-MILLE paquets de cigarettes de la marque "La Honradez", venant d'être reçus et à vendre par BORNIO & BROTHER, Rue Gravier, No 34. 23 juil

$1000 de récompense.

LA susdite récompense sera payée à quiconque me donnera des renseignements qui feront condamner la ou les personnes qui ont mis ou fait mettre le feu à la bâtisse occupée par MM. Descombes Frères, au coin des rues Canal et Chartres, dans la nuit du 29 au 30 juin dernier. La somme sera payée aussitôt après la condamnation, par JOHN YOUENES, rue Ste-Anne, No 48

Liste des lettres Françaises RESTANT AU BUREAU DE LA POSTE LE 6 AOUT 1863.

☞ A partir de ce jour la Liste des Lettres Françaises et Espagnoles restant à la Poste de la Nouvelle-Orléans sera publiée dans l'*Abeille* le vendredi de chaque semaine.

Alvarez, J D M Mlle; Arnoux, Chs; Avegno, Pietro 2; Adèle, Mme Vve Chapel; Alldou, Jascinthe; Abadie, E C; Adam, L R Vve Mme

Balatin, James; Barrère, Pierre; Bayss, Paul; Bayac, Madame; Baillarson, Pascal; Badeaux, Adam, capt; Blancand & Co, Boyer; Bastien, cordonnier; Barbat, La Madame; Blanco, Manuel L......; Blaibo, Serafino; Battica, Madame; Bachemin, V; Beltraimo, Antonio; Bernabeu Raphael Vve; Bertazzi, Pietro; Bertin, Auguste; Bergeret Pierre; Bellanger, l'abbé; Belle, Madame; Bernetier, de Saverne

Claiborne, C Mlle; Cargol, P pour Quintana; Chabert, L Mme; Casebonne, Jean; Cayot, Chs; Casanova, J A; Carle, Claude; Casgard, négociant; Caublou, Jean; Cadeville, Jean; Chanfreau, J P; Caillier, Albert; Chalason, Jacques; Carreras, Esteban; Chasaigne, Joseph; Casenave, Pierre; Carretero, Alejo; Cardullac, pour Bte Habine

Casteredo, Joseph; Claverie, A Mme; Claverie, Marc, jardinier

Dastigue, Fçe; Dazet, Ph; Dallier, Jean; Dallier, Thé ese; DaSilva, A G—3; Dartigue, J V; De Pass, Ann; Asse Joe DePass—3; Devergès, Paul; Del Fuente, Luca; DeGruy, E B; Defreitas, Auto; Devenu, rue St Philippe; De Roualdes, W; Delfour, F A; De St Magne, Vve; De Villegas, Anto Diaz; De la Roche, Eugène; Debleaux, Judge; DeReignie, Cus

Ecuderos, Oro Mme

Franciscout Giacomo; Faget, Dr 3; Fausseoux, Clément; Faleo, José; Fauega, Juan; Fratvill, Luigi Vicenzo; Ferrer y Trilla, José 2; Fernandez, F; Feran, Jean; Felorio, Sebastian; Felion, J

Gaudet, Felix; Grass, J M; Garat, Jean; Gauné; Garo y Vicens Nicolas; Genre Elie; Gonnellaz, abbé; Girandieau, Aimée Mlle; Gidanovich, Matteo; Giambiasta, Carpo; Grillo, Agostino

Heyzau, La François; Henriques, John; Heyler, Agathe Mlle

Janvry, P R; Jaunet, Ambroise, boulanger; Jacob, Charles; Jenneweln, Ju Claude; Jarneville, Alex. Mme; Joe, Angelo

Kerrion, Chs H

Lafaye, Antoine; Laporte, Mary E; Laforest A 2; Lapter, Mlle; Lamendorio, Antonio; Lanes, M rue Bourgogne 2; Lahtan, Jean; Laggeau, Jean M D pour Dominique Lassere; Lavingtone, Pierre; Lecote, Alex; Lassel, Leon; Levisson, A conseiller; Lasaize, Alexandre; Lacombe, Auto; Larrousslet & Co 2; Leyrisson, Pre; Laudry Aristide; Lacroix Paul pour Jean Labat; Lasseur, M

Ma bajoe William—3; Marelli, L F—2; Marx, pour Alfd Godchaux; Masceliui, Guiseppe; Massent, Jean; Mangano, Vincenzo; Marjirano, Andrea; Magne, avocat; Mazes, Jules; Martin, docteur; Martine, Mrs; Marigny Gustave; Meyau, Auguste; Martin, Louis, charpentier; Maignan, Vve; Manuel Ayestirite; Mascou, Vve, Madame; Marsanini, Andrea; Marquy Cuma, Nicolas; Marrac, Vve Mme; Martin, R pour Mme Vve Simon Rast; Magnon, Noel

Navale, Marie, Mlle; Navarre, docteur

Oustettre, Barth; Ormus, madame

Prats y Co, H—para entregar a P Moret; Parlarge H; Planette, Pierre; Pratos, N; Pauw, Martine, Mme; Pia, Jean Hy; Perraut, A H; Petit Louis; Penisson, Th; Pernot, Schultz & Bertone—11; Petit, rue Villeré; Perceveaux, H Vital; Perrez Marsina; Puig y Llorens, José

Querouze & Co

Rambaud, Fidèle; Ramelli, David; Rievas, Isidore; Ricoln, J N; Reggio, Albert; Rey, Jean; Reyoir, Arthur; Romand, Mlle; Rondo, Felix

Sauvage, J; Sacage, Toéophile; Saliba, J; Santos, Manuel; Samsot, A; Sabatier, J; St Corantin J; Sabatier, Gustave; Sancho, Miquel

Tapiola, Mary miss; Tamboury, A W; Tatous, Augustin; Taupeau, Alex; Trastewd Manuel F; Traiu, Hy attorney; Tercis, Joseph; Tenon, Eugène Madame; Teilotte, Julien; Trivero, Builiaue

Valls, C F consul; Valls, Wm A; Valenza, Giacomo; Vauquelin, Henri 2; Verrina, Superieur; Veyrat, Joséphine; Volquin P sage femme

Wagner, Arnold, Toulouse

A

Anglade, Wm Mme; Angeli, Mars Jos; Avery, Moses R; Aubert, Jacques; Augustin, Dr; Autran, Edouard; Audibert, Emile

B

Becnel, Michel; Bégué, Jean Marie; Birbe & Co, Baltasar; Bienvenu, Louise Mlle; Bienvenu, A E; Bournos, Adèle T; Bones, Jaime; Bourgeon, Françoise Mlle; Bushing, Bartholomé; Bordet, Joseph; Bousslon, Adam; Bourgeois, Edmond; Bourquin, Edouard; Bourricand, François; Bodet, L; Broquet, Edmond; Borjes, L; Bujac, M J; Bach'gasm, Gesualdo; Buzet, Césont; Buonglacante, Nunzio

C

Casau, P; Castéré, Mme jardinière; Cassard, Ernest; Cavalier, Henri; Charzat, M M; Cecanti, Tee Mme; Cestia, Apbe; Cenas, F Wm; Chevalier, James; Clary, A Mlle; Cipriani, Lorenzo; Caollet, Joseph, soldat à la 7me Compagnie; Cagnevich, Antonio; Corne, François; Costa y Co, auto; Cordier, M; Cotenjacon, Ignacio; Cordier, V; Commerfort, Justine La; Curtier, Joseph

D

Deslonde, Mme; Delpit, J J; De Montroud & Co, Denis, H; Dodard, M—2; Doyen, Md; Duchamp, Thee Mme; Ducles, Victor; Dupare, John—2; Duterte, Bete; Durel Justin; Dubarry, Mollé Jacques; Dufard, Margt; Dufaut, Jue; Duforestier & Pasquier; Duchene, M; Du Freil, Nadeau; Ducros, F A avocat; Dumaresque, E—4

E

F

Feynau, Mme; Ferrante, Nicolo; Friiot, Ulysse; Furneaux, James; Fortunato, Jte; Faginl, N F; Fournier, Léopold; Fortier, Berthier, N; Fontaine, Charles; Foulon, C Y

G

Giachetto, Antonio; Gianotto, Michele; Gonzales, J. capt.; Guiden; Garo ou Ghio, John; Gross, veuve Mme; Guillot, Joseph; Guaino, S; Guanné, Giuseppe; Guillot, avocat

H

Housseau, J C de Belgique; Houderayte, Jean

J

Jessim, Jenny; Jouville, François; Jourdan, Caroline; Joseph, Marie; Joubin, Lucien; Isola, Carlo; Juguad, Charles

L

Le Dew, Théodore; Lacaba, Antonio; Labarre, Louise; Lebinne, M Bachechau Mme; Lemelet, Daniel; Ledoux, Franklin; Levasseur, Lazare; LeRoy, Max; Legay, Jean; Letrich, Michel; Legardeur, de Tilly St; Leonel, C J; Lewis, Manuel pour Salvador Ribey; Lisbury, Anne Mme; Lisola, Giovanni; Lizard Anthony; Lotwosi, Manuel; Lobraun, Joseph; Loderete, Stefano; Lombard, Joseph

M

Mercede & Co, Jules; Maurice, Jules, Mme; Manent y Mercader, Ju; Meville, David; Mercier, Dr; Migliore, Nicola; Michel y Torregrosa; Minetti, J; Miusielle, Pierre; Mirambeli, Joaquin; Mouler, Jean; Mousseaux, J B; Moutardon, Madame; Morris, Caroline; Morgan, H Dr; Morrier, Jules; Muutrer, F; Muyses, Home, aîné de Ed Murphy; Montanel, Emile; Marc, Pierre; Muzzart, Cavitor; Maguier, Peter

N

Noel, Louis

O

Oliver, Mary J. Mme; Oldes, Tasale

P

Pino, Augusta; Pigeard, Mme; Pelibien, Hippolite; Perez, D; Perrilliat, Emma, Mlle pour Mlle M E Lespi ette; Petit, Jean; Pellier, Louis; Peltier, John; Pigunia, J B; Puis y Juaneda Pedro; Poupet, Jean; Pouty, Pierre; Postiel, Céleste Mme; Poenalu, A; Puig, Hermanos

Q

R

Robin, O O Druggist; Robelot, Alfred; Rohrer, Jean Pierre; Rocca, Lazaro; Ridon, James—pour Mlle Claudine Ridon; Russo, Augustine; Ruffier S O

S

Serrigny, boulanger; Senec, Pierre; Stille, B Madame; Souillard, Ju Bte; Souterre, Victor; Soulon, Bd & Mme; Suarez Manuel; Supervile, Marie M.

T

Thieband F Mlle; Tricou, M J Mme; Trinchard, L A; Trion, François; Thomas E Mme; Tornes, Vanda; Thomas, Josephine Miss; Thomas, M Mrs; Turcotte et Blanchard, soins; A Pepin 2

V

Veldier cuisinier chez Auguste; Viguez, Severin; Vincent, Eugène Mme; Villarenz Domingo; Vilain, Chs perruquier

W

Initiales.

Vapeur de guerre espagnol Pedro........; Pizarro 8; Guiseppe Rando, du Mapoli; Le Propagateur Catholique 2; Matteo Laci; St-Jacques Couvent; Le Directeur de la Société De Martini Guiseope; Française de Bienfaisance; Luigi......; Catholic Bishop; Calle de Liberta 184

JOHN M. G. PARKER, maître de poste

Départ SAMEDI, 8 du courant, à 5 heures P. M.

POUR ST-LOUIS ET CAIRO.—Le bateau à vapeur J. H. RUSSELL, capt J. H. Russell, est prêt à recevoir du frêt pour Cairo et St-Louis—Les passagers et les expéditeurs devront préalablement se munir de passeports et de permis des autorités. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord au pied de la rue Commune. 5aout—3f

POUR NEW-YORK.

Départ pour New-York, dimanche, 9 du courant, à 9 heures du matin.

Le magnifique steamer CREOLE, bien connu et fin marcheur, commandant John Thompson, partira de son wharf, au pied de la rue St Joseph, le 9 du courant, à 9 heures du matin. Pour frêt ou passage (excellents emménagements) s'adresser à WARNEKEN & Co, Agents, Rue de l'Union, No 41. 4 aout

Pour New York, directement,

Départ JEUDI, 13 Août, à 8 heures A. M.

Le steamer régulier et favori COLUMBIA, de la malle des Etats-Unis, commandant D. B. Berton, partira, du pied de la rue St Joseph, jeudi, 13 août. Pour frêt ou passage (excellents emménagements pour passagers de première, de deuxième et troisième classes) s'adresser à WM. J. REID, Rue des Magasins, No 33. 3aout—11f

POUR NEW-YORK.

Départ, SAMEDI 8 du courant, à 9 heures A. M.

Le steamer LOCUST POINT, commandant Saml Hoffman, partira de son wharf, au pied de la rue St-Joseph, avec les malles de la Nlle Orléans, samedi, 8 du courant.

Pour frêt ou passage (chambres et entrepont) s'adresser à A. MOULTON, Rue Natchez, No 31. 1aout—9

Pour Vera Cruz et Tampico,

LIGNE REGULIERE.

LA goélette neuve, fine voilière, chevillée en cuivre, E. D. McCLENAHAM, capitaine G. M. Goodspeed, partira prochainement pour Vera Cruz et Tampico. Elle possède de beaux emménagements pour les passagers de chambre et d'entrepont. Pour frêt ou passage, s'adresser à F CLAVEL & CO 77, rue des Magasins.

☞ Cette ligne offre de grands avantages aux passagers tant sous le rapport du bon marché que sous celui de la régularité des départs. 5aout

POUR LA PAROISSE DE PLAQUEMINES.

Deux voyages par semaine.

Le bateau à vapeur THEODILE, part de la ville, à 9 heures du matin, tous les MERCREDIS, pour la station Tagliaferro, à 50 milles de la ville, et tous les SAMEDIS pour le Fort St Philippe et les endroits intermédiaires.

Pour frêt ou passage, s'adresser à JOS. DAVID, No 127, Vieille Levée, entre Toulouse et St Louis. 1 aout—30f

POUR VERA-CRUZ,

Un bâtiment de première classe, ayant la majeure partie de son fret engagé, partira sous peu pour le susdit port.

Pour passage (ayant de bons emménagements) ou balance de fret, s'adresser à A. DULUDE & Co. 91, rue du Camp. 3 aout

POUR LIVERPOOL ou HAVRE,

Le beau navire italien CARIOCA, capitaine Muggio, partira sous peu pour Liverpool. Pour balance de fret, s'adresser à PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64, Vieille Levée. 18 juillet—

Dix piastres de récompense.

PERDU—un LIVRET de la Caisse d'Epargne de la Nouvelle-Orléans, portant le No Deux Mille au nom de Célestin Renaud. La personne qui l'a trouvé est priée de le rapporter chez MM. CORNIBÉ, LEBLANC rue Vieille Levée, entre Ursulines et Saint-Philippe, magasin de linge, paiement dudit livret étant arrêté. 6 aout—3f

AVIS.

LE public est prévenu de ne pas négocier ou recomprer une reconnaissance ci-après décrite, laquelle a été perdue par Mr. Jean Toranelli, porteur mais non propriétaire de la dite reconnaissance, savoir—

Une balance de $230,00 sur une reconnaissance de $300,00 montant déposé, en espèces courantes, par le soussigné, entre les mains de Mécard et Vignaud, et ainsi signée par eux, et à leur propre ordre, en date du 1er octobre 1860. JEAN PERRET. 6 aout—4f

Toile d'emballage ! !

305 balles toile d'emballage (Gunny Cloth).

A vendre par BERNARD TURPIN, No 93, rue Vieille-Levée. 8aout—3

AVIS AUX MARCHANDS.

Changement de domicile.

LES soussignés ayant transféré leur magasin au No 41, rue de Chartres, entre Bienville et Douane, continuent leur même genre d'affaires que par le passé. Recevant par chaque steamer de nouvelles consignations, et ayant toujours un acheteur sur le marché de New York, cela en permet de vendre à meilleur marché.

Leur assortiment est composé de DOMESTICS, FANCY & MILLINERY GOODS, tels que—

Cotons blancs et écrus, cotonnades, kerzey, jeans, flanelles, moletons, bonneterie, tissus, cachemires, satinets, coutils à matelas en coton et en fil, stripes pour chemises, mulakoffs, crèpes soies, tulles, voile, mouchoirs fil, mouchoirs coton, lisières, ... de laine et cachemire, chemises de laine et en coton et une infinité d'autres articles trop longs à énumérer.

Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir se convaincre du bon marché avant d'acheter ailleurs. C. JAUBERT & CO. 5aout—1m

FARINE...........FARINE.

100 barils extra choix de Plaut.
200 do do Harrison & Co,
200 superfine, choix.

Aussi
50 barils porc mess.
100 rouleaux corde de Richardson.

A vendre par S. S. KENNEDY & CO, No 36, rue Poydras. 5aout—6f

Changement de domicile.

J. LAMARRE imprimeur annonce à ses amis et patrons, qu'il vient de transférer ses ateliers typographiques, situés depuis 12 ans au No 90, Passage de la Bourse,

aux Nos 88 et 90, même Passage.

Par suite de ce changement, M. J. LAMARRE a pu augmenter son matériel des machines les plus nouvelles et des mieux perfectionnées, lesquelles vont le mettre en mesure d'exécuter aussi promptement que bonne autre imprimerie, et sans retard, toutes les commandes qu'on voudra bien lui faire : cartes d'adresse, factures, circulaires, invitations d'enterrement, bons, de poste, lettres de mariage, blancs de Cour et de notaires, avis, catalogues, programmes, prospectus et enfin toutes espèces de travaux typographiques. 1aout—6f

A VENDRE.

LE MOULIN STAR, A MAIS, EPICES ET CAFE, à vapeur, en face du dépot du chemin de fer à Alger, pouvant moudre 200 boisseaux de mais par jour, avec moulin à épices, moulin à café, &c. Egalement—Cheval, Waggon et harnais, convenables pour un moulin. Pour les conditions, s'adresser à L. W. DODGE, rue du Canal, No 34, coin Tchoupitoulas.

Un bon voiture à vendre. S'adresser à l'endroit ci-dessus indiqué. 1er aout—1f

AVIS.

MM. HOFFMAN & MARKS ont transporté leur magasin d'encan du No 41 au No 36 de la rue de Chartres. Ils remercient leurs amis de l'appui qu'ils leur ont accordé et sollicitent d'eux le même patronage pour l'avenir. Ils inaugurent l'ouverture de leur établissement par la vente d'un choix de marchandises sèches, etc., qu'ils annoncent dans une autre colonne. 29 juillet

DIVERS.

LAINE.—CARTES COTON.—PLATS COTES BACON.—TABAC.—THÉ.—SAVON.

A vendre par A. F. DUNBAR, rue de la Commune No 51. 5 aout—6f

LE soussigné ayant acheté de M Félix Camors son intérêt dans le COMMERCIAL RESTAURAT, sollicite du public et de son ancienne clientèle la continuation du patronage qu'il lui a été accordé jusqu'à ce jour.

Nouvelle-Orléans, 4 aout 1863. ANDRÉ CAMORS. 5aout—3f

DIVERS ! DIVERS !

400 barils BISCUITS DE BORD,
400 do FARINE,
500 caisses AMIDON,
200 grosses d'ALLUMETTES,
100 boites GRAISSE,
50 barils POIS BLANCS,
10 do do ROUGES,
50 do FARINE DE MAIS,
50 do VINAIGRE DE CIDRE,
50 caisses BLÉ DE SARRAZIN,
20 sacs CAFÉ RIO, choix,
20 caisses TABAC PREPARE.

A vendre à bas prix par JOHN M. FARRELL, 88 & 90, rue Poydras, près Camp. 5aout—6f

Farine ! Biscuits Pilote !

VENANT d'être reçu et en magasin—
400 barils farine surfine, diverses marques,
300 do do Madison City Mill Extra,
100 do do Davidson & Co. Extra de choix,
100 do do Virginia Mill Extra,
100 do do Winona Mill Extra,
100 do do Magnolia Mill Extra.
Egalement—200 barils BISCUITS PILOTE, FRAIS.

A vendre par JEROME B. VANHORN, No. 65, rue des Magasins. 27juillet

J. LUDOWIG.

MARCHAND TAILLEUR,

A transporté son magasin de la rue Commune, No 112, dans la rue du Canal, No 133, entre les rues St-Charles et Carondelet. 21juillet—3m

200,000 véritables Cigares DE LA HAVANE.

J'AI reçu par les derniers arrivages un magnifique choix de VERITABLES CIGARES de la Havane, grandeurs assorties, telles que Brevas, Cilindrados, Londres, Magnificos, &c &c, et les marques Intimidad, Imperial, Meridiana, Flor de Naritajas, Palacio de Christal, &c.

A vendre par JAYME MAGI, No 4, rue des Magasins près Canal. 21juil—1m

VIN ! VIN !

CINQUANTE barriques vin rouge de table, pour familles.

A vendre par B. E. CASTENDYK, Rue Tchoupitoulas, No 15. 21mars

Nouveau Magasin de Variétés.

MYER PHINEAS,

34......Rue de Chartres......34.

Fournitures de bureau,

Papier, enveloppes, encre, plumes en acier et en or, cartes à jouer, dominos, encriers, coutellerie, crayons, porte-monnaie, maillets et Tuck Book.

Garnitures pour Dames.

Rubans de velours, ceintures, boucles et une grande variété de peignes, brosses, aiguilles, épingles, coton en bobine, fil, pommades, savon, soie, chaînes de montre coton à broder, cols, &c.

Articles divers.

Papier d'émeri, drap, gants blancs, bretelles, pipes rasoirs, portefeuilles, &c. 18 juil—30f

Cigares.

CIGARES de toutes qualités et genres—soit faits de tabac du pays ou de tabac de la Havane. A vendre en quantités qu'on désirera, par MAYER FRERES, 51, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras. 10 juillet—1m

Aux fabricants de cigares.

EX LOCUST POINT : Onze caisses tabac de Connecticut de première qualité—Cape et tripe—et tripe puro. Aussi des Rubans en soie. A vendre par MAYER FRERES, 51, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras. 10juillet—1m

Tabac à chiquer.

20 Caisses H. Watson & Co 10 à la livre,
12 demi do 10 "
12 caisses Burgas 4 "
50 petites do à 20 livres

Ces tabacs noirs et doux (ordinairement appelés Mac et Mac) sont frais et de première qualité. Grande quantité de virginia [illegible] Virginia.

A vendre par MAYER FRERES, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras.

VENTES A L'ENCAN.

Bestiaux ! Bestiaux !

PAR GEO. E. TYLER, encanteur.

Bureau, rue des Magasins, No 2.

IL sera vendu, le 7 août, à 4 heures P. M., à la station de Greenville—

152 bestiaux, comprenant vaches à lait et veaux, bœufs et veaux gras.

Par ordre du capt. J. T. Haskell, C. S. Conditions—Comptant en billets du Trésor. 6aout

Marchandises sèches et lingerie pour messieurs.

PAR HOFFMAN & MARKS.

J. HOFFMAN, encanteur.

Bureau, rue de Chartres, No 41.

VENDREDI, 7 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Cotons blancs et écrus, Indiennes françaises et anglaises, Toile blanche d'Irlande, Linons fil imprimés, Gingas fil et ditto coton, Coutils fil et cotonnades, Denims et étoffes rayées, Flanelles, blanches, bleues et jaunes, Bain écru et blanc pour moustiquaires, Cachemirs et satinets, Mouchoirs toile blanche et Madras, Molleton blanc et écru, Crinolines, corsets, &c.

200 lots de lingerie pour messieurs, comprenant un choix de chemises à devants de toile, chemises gingas fil et hickory, chemises de peau en coton écru et coton blanc, &c. 7aout

Avis aux propriétaires.

Vente à l'encan, sans réserve, de 22 CUVES neuves, de 175 à 1500 gallons, garanties sous tous les rapports.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, R. GUTIERREZ, encanteur.

LUNDI prochain 10 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu sans réserve, sur les lieux, rue Conti No 99, entre Dauphine et Bourbon

3 cuves de 175 gallons,
3 cuves de 400 gallons,
3 cuves de 600 gallons,
3 cuves de 800 gallons,
4 cuves de 1000 gallons,
1 cuve de 1500 gallons.

Conditions—comptant. 7 aout—4f

Marchandises sèches, articles de mercerie, souliers, &c,

PAR FRANCIS FERNANDEZ, R. GUTIERREZ, Encanteur.

Salle d'encan au coin des rues Chartres et St. Louis.

SAMEDI prochain, 8 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à l'encan, au coin des rues Chartres et St Louis—

Un assortiment de marchandises sèches, Un assortiment d'articles de mercerie, Un assortiment de souliers. 7aout

Vente péremptoire, à l'encan, de farine de choix.

PAR R. T. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, VENDREDI, 7 du courant, à 10 heures, à l'entrepôt Delta—

556 barils farine extra de choix, de différentes marques favorites.

Conditions—comptant, en monnaie courante. 7aout

750 sacs avoine de choix, à l'encan

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, aujourd'hui vendredi 7 du courant, à midi, en débarquement de la goélette Amaranthe, en face de la Place Jackson—

750 sacs avoine de choix

Conditions — Comptant en monnaie courante. 7aout

Pois concassés, à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, aujourd'hui, vendredi, 7 du courant, à 11 heures, au magasin d'encan, rue du Camp, No 93, 100½ barils pois concassés.

Conditions—comptant, en monnaie courante. 7aout

Toile d'emballage de l'Inde, biscuits pilote, bœufs frais, savon, fromage, whisky, eau-de-vie, schnaps, &c, à l'encan,

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu vendredi, 7 août, à 11 heures, au magasin d'encan, rue du Camp, No 93—

22 balles toile d'emballage de l'Inde,
154 caisses et barils biscuits pilote,
20 barils bœufs frais,
450 caisses savon,
50 barillets eau-de-vie,
35 caisses schnaps de Wolf,
19 barils et 1½ pipes whisky et eau-de-vie.

Egalement—Une grande variété d'autres groceries.

Conditions—Comptant, en monnaie courante. 7aout

Mais, farine de mais et porc mess à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, vendredi, 7 août, à 11 heures, au magasin d'encan, rue du Camp, No 93—

316 barils farine de mais,
168 do porc mess.

Conditions—Comptant en monnaie courante. 6 aout

Pommes de terre. Pommes de terre.

PAR P. E. MORPHY, encanteur

IL sera vendu, aujourd'hui, vendredi, 7 du courant, à 10 heures du matin, sur la Levée, 2e district, en face de la Place Jackson—

325 barils pommes de terre Peach Blues, en parfait état, en débarquement du steamer Evening Star.

Conditions—comptant. 7 aout

Café Rio. Pommes de terre.

PAR P. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, vendredi 7 du courant, à 10 heures du matin, sur la Levée, 2me District, en face de la Place Jackson—

100 sacs café Rio de choix,
100 barils pommes de terre Peach Blues, en parfait état, en débarquement du steamer Evening Star

Conditions comptant. 7 aout

LA CELEBRE CLAIRVOYANTE

Mme La Blanche—Mme La Blanche

LA célèbre et merveilleuse clairvoyante et médecin demeure dans la rue Bienville No 194, entre les rues Bourbon et Dauphine. Tous ceux qui la consultent admettent que la facilité et l'exactitude avec lesquelles elle lit dans le passé et dans l'avenir sont surprenantes. On doit extraordinaire de son pouvoir pour découvrir le mal et la manière de découvrir le remède, la guérison qu'il opère ... Les personnes qui habitent la campagne peuvent, en envoyant la date de leur naissance, avoir leur horoscope. ... les présents et futurs et décident tous les différents ... elles paraissent être atteintes.

Mme LA BLANCHE s'est fait dans cette ville une réputation dont elle a droit d'être fière. Le public et la presse s'accordent à reconnaître qu'elle est absolument la seule clairvoyante véritable dans cette ville. La Blanche peut, avec raison, être appelée la MERVEILLE du dix neuvième siècle.

Consultations en français et en anglais. Les prix sont modérés. Résidence et bureau, rue Bienville No 194, entre les rues Bourbon et Dauphine. 31 juil—1m

HARMONY.

MUSICO-PHONETIC

Practical School.

No 137, rue Dumaine entre Bourgogne et Remparts.

Phonographie, Musique, Langues, Arithmétique, Ecriture, Lecture.

Par une heureuse combinaison musico-phonétique l'art de dire est agréablement enseigné en moitié de la moitié du temps et du travail nécessaire avec la méthode ordinaire.

Quoique l'anglais soit la principale langue dans cette institution le français et l'espagnol sont obligatoires dès que l'élève commence le *Fourth Reader* [4me Livre.]

—PRIX—

Pour 4 [ou plus] enf. d'une fam. de 5 à 14 ans, $5 par mois.

" 3	"	"	4 50 "
" 2	"	"	4 00 "
" 1	"	"	5 00 "

Heures de classes, 8½ jusqu'à 3—4½ jusqu'à 6. Demi heure de récréation et exercices gymnastiques vers midi.

Les classes du soir ont lieu de 7 à 10 heures.

Leçons privées de Tenue de Livres, Espagnol, &c, pendant le jour et le soir—chaque élève a un pupitre séparé et un professeur qui l'attend exclusivement—Prix modérés. O. VIAOY,

10mai—fan—t. 12 j.

Bon marché ! Bon marché !

75........RUE DU CAMP..........75

Trois piastres la douzaine.

LE soussigné, ayant ouvert son nouveau SALON DE PHOTOGRAPHIE, annonce à ses anciens clients et au public qui lui ont prêté jusqu'à ce jour un si généreux appui, qu'il fait des CARTES DE VISITE au bas prix de TROIS PIASTRES LA DOUZAINE. Derniers perfectionnements en photographies.

PHOTOGRAPHIES au naturel et en couleur, à l'aquarelle ou à l'huile.

Le salon est ouvert de 8 heures du matin à 5 heures du soir, excepté les dimanches.

23juillet—1m J. W. PETTY.

Les Taxes. Les Taxes.

Bureau du Trésorier, 10 juillet 1863.

LES TAXES DE VILLE sur les propriétés foncières, le capital et les meubles sont maintenant dûes et doivent être payées à ce bureau.

En s'acquittant promptement, on évitera les façons voulues et les frais. JOHN S. WALTON, Trésorier de la ville. 10juil—1m

Mme ALLUARD,

SOMNAMBULE FRANÇAISE,

Rue Tremé, No 248, entre Ursulines et Bayou

TRAITE avec succès les maladies nerveuses, le catarrhe pulmonaire, l'asthme, la gastrite, les aigreurs d'estomac et les digestions difficiles, la diarrhée, la dysenterie, les fièvres tremblantes et les maladies des yeux.

—Toutes ces cures sont attestées par un grand nombre de familles considérées de la Nlle Orléans.

Consultation tous les jours. 16 juill—3m

LOUISIANA ACADEMY,

Institution dirigée par M. A. Ferrier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

☞ Les prix varient de $5 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

☞ Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'Institution, rue Hôpital, No. 134, entre Dauphine et Bourgogne. 1er aout—1m

INSTITUT ST-CHARLES,

Rue Bourbon No. 15,

Entre les rues Douane et du Canal,

MME MACÉ informe respectueusement les parents de ses élèves, et les familles qui désireraient lui confier leurs enfants, qu'elle a transféré, provisoirement son Institution de Greenville à la Nlle-Orléans.

MALADIES SECRETES.

Syphilis — Gonorrhée — Ulcérations— Dartres — Plaies anciennes — Scrofules — Scorbut &c, &c.

M. E. GAUDOZ, pharmacien de l'Ecole de Paris annonce à ses nombreux clients qu'il continue comme par le passé à s'occuper spécialement du traitement des MALADIES SECRETES chez les deux sexes.

Les personnes atteintes des maladies de la peau, d'ulcérations, de plaies anciennes, de syphilis à la 2me et 3me période, peuvent être assurées de trouver une guérison radicale. Toutes les maladies chroniques sont traitées avec succès depuis huit années à la pharmacie encoignure Conti et Bourgogne. 17juin

Préservez vos dents.

J. A. CASADAVANT,

Chirurgien-Dentiste,

107, rue Royale, en face de l'hôtel St-Louis,

Continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

[Réduction de prix, à cause de la dureté des temps. 3 juillet—1m

AVIS.

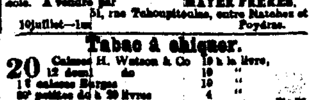

Le soussigné ayant acheté la grocerie de Madame P. Schwartz, rue Poydras, No 178, entre les rues Magasin et Soyeur, annonce à ses amis et au public qu'il aura constamment un magasin un stock frais et assorti qu'il vendra au plus bas prix. 31juil—10f MICHEL HIRSCH

Drèche.

700 boisseaux venant d'être reçus et à vendre par R. J. HART & CO, 77, rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79. 17 juillet

VENTES A L'ENCAN.

Meubles, meubles, de choix à l'encan— Le propriétaire ne voulant plus tenir maison.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,

Bureau, au coin des rues Magasins et Gravier.

IL sera vendu, à l'encan, vendredi, 7 du courant, à 11 heures, dans la rue Bourbon, No 21, entre les rues Canal et Douane, tout le contenu de la dite maison, comprenant—bois de lit en acajou et en bois de rose, armoires, bureaux, sofas, chaises, tables, lavabos, glaces françaises, tapis, ornements de cheminée, vaisselle, verrerie, batterie de cuisine, &c.

—Egalement—

1 piano Pleole en bois de rose.

Conditions—comptant.

Vins, eaux-de-vie, whisky, alcool, quarreaux, etc—Vente sans réserve.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

Bureau, rue des Magasins Nos 27 et 29, coin Gravier.

IL sera vendu sans réserve, pour clore des consignations, samedi, 8 août, à 10 heures du matin, dans la rue Nouvelle Levée, No 30, coin Gravier—

40 barils whisky, 30½ pipes eau-de-vie,
9 octaves madère, 16 octaves do,
9 do do 4 do Xeres sup.,
10 do Porto sup., 1 do do Topaze,
5 damesjeannes porto sup., 2 barils alcool, 95 pr cent,
30 barils eau-de-vie sup., 50 caisses vin rouge,
1 poinçon rhum de la Jamaïque, 5 damesjeannes rhum de la Jamaïque.

Conditions—Comptant. 5 aout

Trois terrains à l'encan

Comptant, en billets de la Banque de la Louisiane

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

IL sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, samedi, 8 août à midi, Trois grands terrains, No. 10, 11 et 12, tous face à la rue Gasquet, compris entre les rues Canal, Dorgenois, Broad et Gasquet. Ils sont bien situés et seront vendus en bloc, d'après le plan exposé à la Bourse des Marchands et des Encanteurs.—Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets hypothéqués représentant par les propriétés, de $575 chacun, échéant le 1er mars 1864, portant 6 pour cent d'intérêt l'an, pour un an. Pour le reste, comptant en billets de la Banque de la Louisiane. 1er août

100 caisses bottes, souliers et brodequins.

Marchandises Sèches, Linge fait Chemises et Chapeaux.

PAR E. ROGER & CO.

JOSEPH HOLZ, Encanteur.

SAMEDI, 8 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

100 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

—*Aussi*—

Un grand assortiment de Marchandises sèches, Linge faits, Chemises et Chapeaux.

Conditions à la vente. 5aout

Grocerie.

PAR E M. JACOBS, Encanteur.

IL sera vendu, samedi, 8 août 1863, à 10 heures, à l'encoignure St Philippe et Plauché—

Le reste d'un fond de magasin de groceries et de fabrique.

Conditions—comptant. 7 aout

VENTES JUDICIAIRES.

Armand Cabal vs ses Créanciers.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 10,852—En vertu d'un ordre de vente rendu le 29 de juillet 1863 et à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI [huit de septembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le 2me District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont la description suit

Un Terrain vague situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Lamarque, Villeré et Columbus, suivant plan dressé par Wm. Thiel, arpenteur, et déposé pour recours, au bureau du shérif.

Ledit terrain mesure quarante cinq pieds quatre pouces cinq lignes de face à la rue Robertson sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, sur la ligne qui le sépare du côté de la rue Columbus, soixante seize pieds de profondeur sur l'autre ligne du côté de la rue Lamarque, à laquelle il mesure quatre-vingts pieds deux pouces une ligne de face et soixante-treize pieds deux pouces quatre lignes de largeur dans le fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations.

Acquis par l'insolvable ... suivant vente qui lui en a faite de Edouard Debois, suivant acte au rapport d'Abel Dreyfous, notaire public en cette ville, en date du 1er Avril 1861.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

JAS. E. DUNHAM,

7aout—15,24,2 et 8s Shérif de la Paroisse d'Orléans

P. F. LE BOND vs. SES CREANCIERS.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 10,756—En vertu d'un ordre de vente rendu le 27 de mai 1863 et à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi, 15 d'août, 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le 2me District de cette ville, à l'adjudication des biens ci-après, savoir :

1o Trois terrains situés dans le Premier District de la ville et bornés par les rues Dorgenois, Rochebave, Banks et de la Commune et désignés par les Nos Six, Sept et Huit. Les dits terrains mesurant, ensemble, quatre-vingt-dix pieds de face à la rue Banks sur cent cinquante pieds de profondeur et ont été acquis par l'insolvable de la Dame de Pontalba, par acte au rapport de E. Barnett, notaire public en cette ville, en date du 28 de juin 1859.

2o—Un certain îlet de terre désigné par le No Cinquante-six, borné par les rues Barthelemy, Marais, de la Force et de la Vertu, dans le Troisième District de cette ville, contenant vingt-six terrains mesurant, ensemble, ... avec toutes les dimensions ... Les Nos Un à Onze inclusivement mesurant chacun trente un pieds de face à la rue Barthelemy sur cent-vingt pieds de profondeur.

Les Nos Douze et Treize chacun ... face à la rue de la Vertu par ... profondeur.

Les Nos. Quatorze à Vingt quatre inclusivement, mesurant, chacun ... pieds de face à la rue ... sur ... ; le No. Vingt-cinq ... l'angle des rues de la Force et Barthelemy, le No. Onze l'angle des rues Barthelemy et de la Vertu ... le No. Vingt quatre... rue Marais et de la Force.

3o—Un îlet de terre situé dans le District susdit, désigné par le No Cinquante ... borné par les rues Gentilly, Marais, de la Vertu et ... contenant ... terrains ... Les Nos. Un à Vingt-quatre inclusivement ayant les dimensions suivantes, savoir :

Les Nos. Un à Onze inclusivement mesurant chacun trente-un pieds de face à la rue Barthelemy, sur cent vingt pieds de profondeur ; Les Nos. Douze et Treize mesurant chacun trente pieds de face à la rue des Magistrats, sur cent soixante-dix pieds six pouces de profondeur ; Les Nos. de Quatorze à Vingt-quatre, ... pieds de face à la rue des Magistrats, sur cent vingt pieds de profondeur ; les Nos. Vingt-cinq et Vingt-six, ... de face à la rue de la Vertu, sur soixante-dix pieds six pouces de profondeur. Le No. Un forme l'angle des rues Barthelemy et Marais, le No Onze, l'angle des rues Barthelemy et de la Vertu, le No. Vingt-quatre forme l'angle des rues des Magistrats et Marais.

Les dits lots Cinquante Six et Cinquante-Neuf ... acquis par l'insolvable ... par acte au rapport de J. Dupont, notaire public en cette ville, en date du 3 mars 1863 et font partie des biens de la communauté qui a existé entre l'insolvable et son épouse.

4o—Deux terrains situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos Quinze et Seize, dans l'îlet borné par les rues de la Loi, de l'Espérance, du Nouveau St. Bernard et de la Nouvelle-Orléans, et ayant les dimensions suivantes, savoir

Le No. Quinze forme l'angle des rues de la Loi et du Nouveau St. Bernard et mesure trente un pieds, onze pouces quatre lignes de face à la rue du Nouveau St Bernard et cent pieds de face et de profondeur à la rue de la Loi.

Le No Seize est contigu au No Quinze et mesure trente deux pieds de face à la rue du Nouveau St. Bernard, sur cent pieds de profondeur.

Les dits deux terrains ont été acquis par la dite dame Elizabeth C. Bacas épouse de l'insolvable, de John Blatry, par acte au rapport de Theod. Guyol, notaire public en cette ville, en date du 2 de novembre 1861, et font partie des biens de la communauté qui a existé entre l'insolvable et sa dite épouse.

5o—Sept terrains situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos Deux, Six, Sept, Huit, Neuf, Dix et Onze, dans l'îlet borné par les rues Free-per, Solidelle et Emilie et le couvent des Ursulines. Le dit îlet est désigné par le No Vingt-un et ayant les dimensions suivantes, savoir

Les Nos Deux, Six, Sept, Huit, Neuf et Dix, mesurant chacun, trente-un pieds de face à la rue Emilie, sur cent vingt pieds de profondeur, et le No Onze formant l'angle des rues Solidelle et Emilie, mesurant trente un pieds un pouce une ligne de face à la rue Emilie, sur cent vingt pieds de profondeur et de face à la rue Solidelle.

Les dits terrains ont été acquis par l'insolvable de P. Martin, par acte au rapport de A. Abat, notaire public en cette ville, en date du 5 de mars 1862.

Le tout cédé par l'insolvable à ses créanciers.

Les plans des dites propriétés sont maintenant exposés à la Bourse.

CONDITIONS—Cette criée étant la seconde et dernière, les dites propriétés seront définitivement adjugées au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bon ou obligation, avec caution bonne et solvable, à la satisfaction du syndic, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et jusqu'à parfait paiement.

Les acquéreurs paieront au comptant, et en déduction du prix d'adjudication, le montant des taxes d'Etat, de paroisse et de ville, ainsi que leurs proportions des frais d'annonces, du shérif et du greffier, lesquels frais sur les susdites propriétés s'élèvent en totalité à $150 ou environ.

JAS. E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.

29juill—aut 3, 7, 11, 15

Succession de Marie Hautter, épouse de Henry Hattier décédée—Julia J. Hattier vs Marie Anne Alice Hattier et als.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 18 347—(Action en partage)—En vertu d'un ordre de vente rendu le 13 de mai 1863, et aussi en vertu des ordres supplémentaires, datés des 1er et 3 juin 1863, tous trois à moi adressés par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, 15 d'août 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'effet d'opérer un partage entre les héritiers, à l'adjudication de—

Un terrain situé au faubourg Montégut, dans le Troisième District de cette ville, rue Montégut, entre les rues Casa-Calvo (aujourd'hui Royale) et Moreau (aujourd'hui de Chartres) mesurant, mesure américaine, quarante pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Montégut, sur cent trente-huit pieds et six pouces de profondeur, entre des parallèles, borné du côté de la rue Casa-Calvo par la propriété aujourd'hui ou ci-devant appartenant à Nivette, et de l'autre côté par celle aujourd'hui ou ci-devant appartenant à Martin Soye et Jacques Soye.—Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La maison porte le No 41.

Cette propriété appartient à la dite succession au moyen de l'acquisition que la défunte en avait faite du sieur et dame Zenon Nivette, par acte au rapport de Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville, en date du 4 décembre 1849.

CONDITIONS — Un tiers comptant, et la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, avec hypothèque sur la propriété vendue, et intérêt au taux de 6 p%, l'an, de la date de la vente jusqu'à échéance, et à défaut de paiement à l'échéance, au taux de huit pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée aux parties intéressées.

JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

14 juillet—14 22 30—7,15 et

Shumway & Hews vs Sophie Parker.

TROISIEME JUGE DE PAIX—No 5,453—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a adressé l'Honorable E. Meunier, Troisième Juge de Paix dans et pour la Paroisse d'Orléans, je vendrai, à l'enchère publique vendredi 7 août 1863, à 10 heures du matin, dans la rue Bienville, No 101, entre les rues Bourbon et Dauphine—

1 lit Victoria en noyer noir,
1 armoire en noyer,—saisis dans le susdit procès

Conditions—Comptant sur livraison.

JOS. G. BAUM, Constable. 27 juil—1 et 7

Bazin vs M. et Mme B. Salaun et Joseph Castaneda, curation.

QUATRIEME Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans—No 14,972—En vertu d'un ordre de fieri facias qui m'a adressé l'Honorable John E. Sandstrom, juge de la dite Cour, je procéderai SAMEDI, 22 août 1863, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, Deuxième District, à l'adjudication d'un TERRAIN, situé dans le Deuxième District, désigné par le No. 3, dans le [illegible] ... Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent ... saisis dans le susdit procès. Conditions—comptant sur livraison. LOUIS GASTINEL, Constable. 2juin—aout 7, 22

BOURGOGNE—75 caisses vin de Bourgogne, Volney, Pommard, St Georges, Romanée, Richebourg, de J. Lecomte & Cie. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, 32, Vieille Levée. juil8—11